



Travailleurs des arts: seize fédérations disent «non»

Plusieurs fédérations professionnelles de la culture s'opposent, pour des raisons diverses mais « solidairement », à la réforme du statut d'artiste engagée par le gouvernement fédéral.

Article réservé aux abonnés



Le théâtre jeune public (ici, la compagnie Dérivation) est l'un des secteurs qui refuse la réforme telle que proposée. - D.R.



Journaliste au service Culture
Par **Alain Lallemand**

Publié le 1/08/2022 à 14:44 | Temps de lecture: 3 min

Après examen des arrêtés royaux et avant-projets de loi réformant le « statut d'artiste » approuvés ce 20 juillet par le gouvernement fédéral, seize fédérations professionnelles du secteur culturel ont émis ce lundi un communiqué pour dire « non », « solidairement », au nouveau statut de travailleur des arts.

Ces fédérations sont réunies sous l'étendard d'Upac-T (Union de Professionnel.le.s des Arts et de la Création – Travailleur.euse), mais elles n'ont plus la même composition que l'Upac-T qui avait entamé au printemps 2021 les consultations avec les trois ministères concernés par la réforme. Certaines s'y sont ajoutées, d'autres sont absentes de la signature, signes de positionnements divers.

Mais il reste, pour seize de ces fédérations, une opposition solidaire : « La réforme ambitionnait une meilleure protection sociale (...) assortie d'une simplification administrative drastique. Force est de constater que le gouvernement a échoué (...) Là où on voulait lutter contre la précarité, on trouve un frein à l'emploi, là où on ambitionnait une meilleure protection sociale, on aboutit à une régression des revenus. »

« Effet pervers »

Les seize fédérations critiquent tant l'arrêté royal chômage que la réforme législative qui crée et organise une « commission du travail des arts ». Les seize fédérations estiment que la réforme « aura pour effet pervers de plafonner les salaires d'un grand nombre de travailleurs et travailleuses. Il les déforçera dans leur négociation salariale et aura des répercussions probables sur le travail des commissions paritaires sectorielles. »

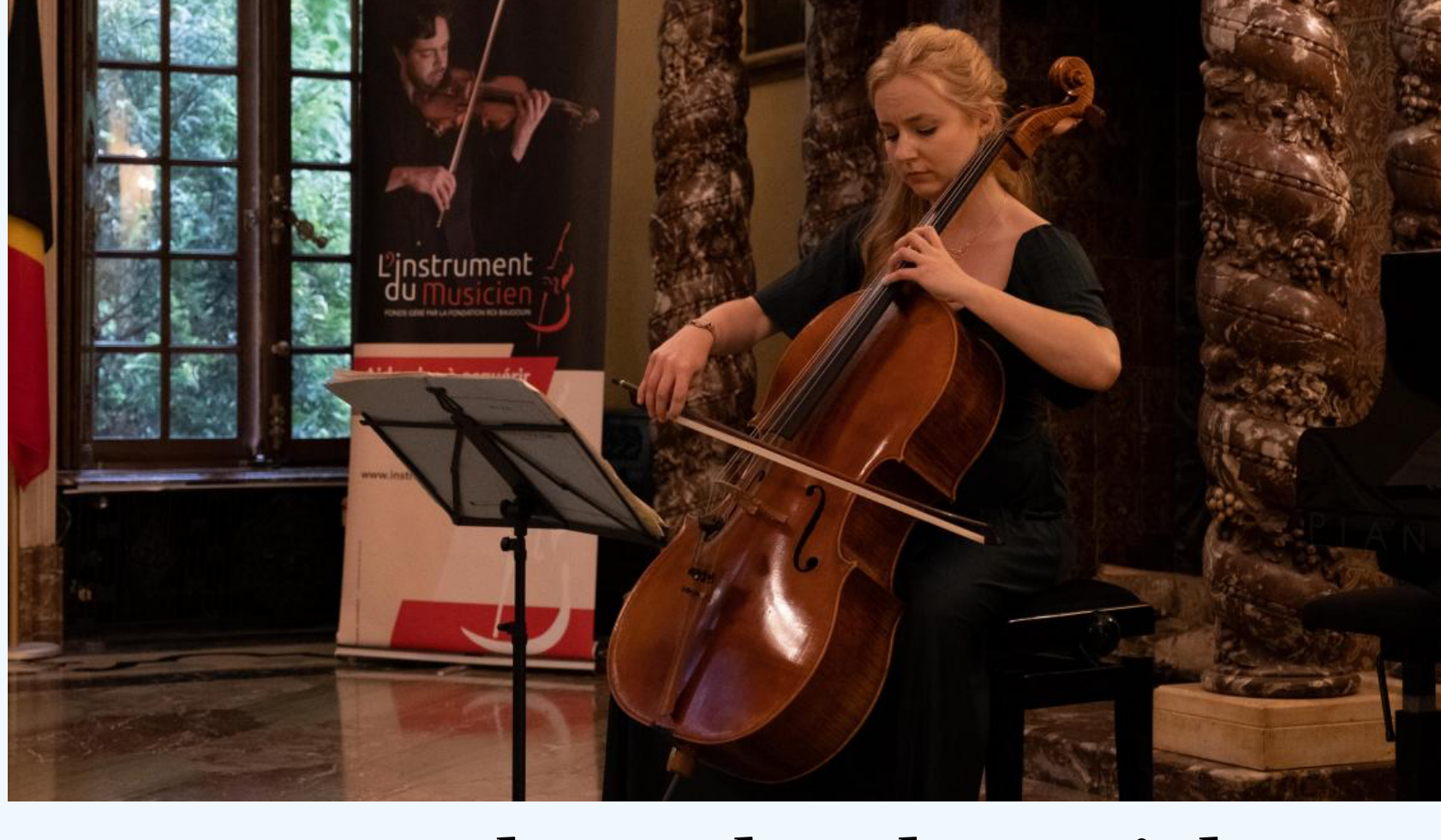
Ils critiquent notamment le fait que « certains métiers restent exclus du nouveau régime (certains métiers techniques, les métiers de la diffusion) », que « les activités de transmission (pédagogiques et professionnelles) » ne soient pas reconnues « comme activité principale », et que « les revenus exigés pour un renouvellement automatique de l'attestation indispensable pour le statut seront inatteignables pour la quasi-totalité des travailleurs et travailleuses du secteur ».

Alors que plusieurs fédérations professionnelles travaillent à la mise sur pied concrète de la future « Commission du travail des arts » qui devra délivrer dans le futur des attestations de « travailleur des arts », les seize fédérations protestataires « dénonce(nt) l'impraticabilité des organes de contrôles proposés, et notamment le fonctionnement périlleux et incertain d'une Commission du travail des arts qui devra traiter des centaines (voire des milliers) de dossiers chaque année. Les contours du fonctionnement de cette commission restent flous et les critères objectifs dans ses missions font encore défaut, ce qui plonge les potentiels bénéficiaires dans une insécurité juridique permanente. »

En somme, « là où on nous a promis la concertation, les professionnels du secteur n'ont pas été écoutés », affirment aujourd'hui ces fédérations, qui estiment que le gouvernement « ne peut pas, ne doit pas imposer une réforme contre l'avis, l'expertise et les conseils des acteurs et actrices de terrain, qui (...) dénoncent, du côté francophone, une régression préjudiciable pour de nombreux travailleurs et de nombreuses travailleuses, ainsi que pour la création artistique en général en Belgique. »

Pour mémoire, dans cette réforme, un arrêté royal chômage est approuvé et soumis à signature. Par contre, deux projets de loi seront sur la table du parlement à la rentrée, où ces arguments seront immanquablement entendus en même temps que l'opposition catégorique des employeurs et syndicats.

Aussi en Culture



Jeunes talents cherchent violons, altos et violoncelles

Unique en Europe, un fonds belge aide les jeunes violonistes et violoncellistes à acquérir leur premier instrument de niveau professionnel. Aidé par la FWB, « L'instrument du musicien » se déploie dans toute la Belgique francophone.

Par **Alain Lallemand**



Quatre trompettes pour propulser le Dinant Jazz au sommet

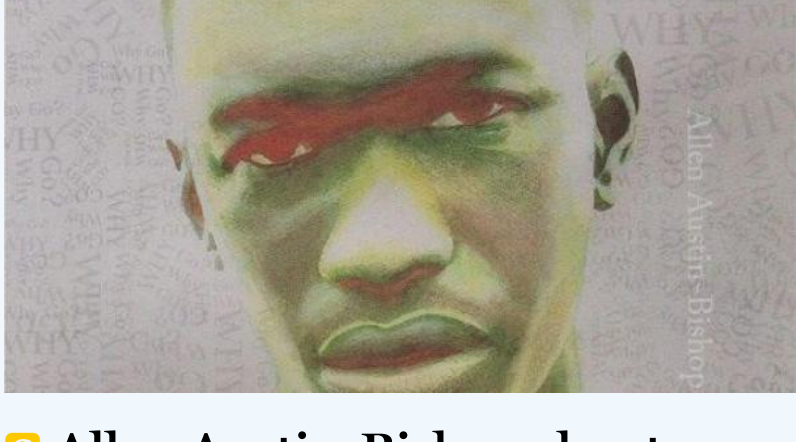
Par **Jean-Claude Vantroyen**



Voici le dernier clip de Stromae, «Mon Amour», en duo avec Camila Cabello (vidéo)



Sacconi, «La finta pazza», García Alarcón



Allen Austin-Bishop chante «Why go?»

Par **Jean-Claude Vantroyen**

[Voir plus d'articles](#)

À la Une



Ursula von der Leyen met en garde contre une pénurie d'énergie: «Préparez-vous au pire»



Faillites: pourquoi les chiffres sont sous-estimés

Par **Guillaume Derclaye**

LE SOIR

Allez au-delà de l'actualité

Découvrez tous les changements

Découvrir



Crise alimentaire: l'Ukraine reprend l'exportation de céréales, «un soulagement pour le monde»



Nouvelle canicule annoncée en France, quelle météo attendue en Belgique?



Témoignage d'un malade de la variole du singe : «Ce n'est pas une maladie honteuse»

Par **Anne-Sophie Leurquin**



Santé: tout ce qui change pour les Belges ce 1er août



LES SECTIONS DU SITE

Belgique
Monde
Économie
Sports
Culture
Opinions
Techno
Sciences et santé

So Soir
Soirmag
Images
Le choix de la rédaction
Dossiers
Archives

LES SERVICES

Bourses
Trafic
Météo
Programmes télé
Club du Soir
Nous contacter
RSS
Les voyages du Soir
La boutique SoSoir
Petites annonces

Annonces immobilières
Gocar
Faire-part et cartes de vœux
Photobook
Les Œuvres du Soir
Toutes nos archives
Gérer les cookies

GROUPE ROSSEL

Rossel
Rossel Advertising
References
Cinenews
Out.be
L'Echo
SudInfo
Metro
Kotplanet.be
Grenz Echo
La Voix du Nord
Vlan
Rendez-vous
En mémoire
Sillon belge
App Store
Optimization
Immovlan
VLANSHP

